

Stratégie nationale sur

le vieillissement au Canada

Chers Canadiens,

Nos aînés ont travaillé fort pour bâtir une société prospère et généreuse possédant de solides institutions et ils continuent d'apporter leur précieuse contribution à la société. Notre pays a une dette envers eux.

Personne ne devrait vieillir dans la pauvreté, l'insécurité et l'isolement.

Avec l'augmentation du nombre d'aînés au Canada, nous devons rapidement mettre en œuvre un plan pour répondre à leurs besoins et nous assurer que tous peuvent vieillir dans la dignité. Nous devons nous assurer que nos institutions et nos services publics sont solides et prêts à relever le défi qui consiste à offrir les services requis de manière efficace et efficiente.

Répondre aux enjeux auxquels font face les aînés ne relève pas seulement de notre responsabilité morale, mais c'est aussi une approche fiscalement responsable. Si nous échouons à agir maintenant, notre système actuel s'effritera. Si nous n'agissons pas dès maintenant, nous continuerons à gaspiller des milliards en dépenses inefficaces.

Tous les partenaires doivent travailler ensemble : le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires, les municipalités, les fournisseurs de soins, les organisations de personnes âgées et, surtout, les aînés eux-mêmes.

Les néo-démocrates ont mené de vastes consultations auprès des Canadiens. Vous nous avez dit quelles devraient être les priorités du gouvernement fédéral en ce qui concerne les aînés. Vous nous avez dit quel genre de mesures vous vouliez que le gouvernement fédéral adopte pour relever les défis auxquels il est confronté.

Je suis ravie d'apporter vos idées au Parlement à Ottawa et d'exercer des pressions pour l'adoption de la Stratégie nationale sur le vieillissement, dont nous avons besoin de toute urgence.

Je vous prie d'agréer, chers Canadiens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Irene Mathyssen

Porte-parole pour les aînés, Nouveau Parti démocratique du Canada

La députée néo-démocrate, Irene Mathyssen, a déposé la motion M-529 demandant au gouvernement fédéral de développer une stratégie nationale pour les aînés, en coopération avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires.

Une stratégie nationale sur le vieillissement

Les Canadiens se préoccupent de leur retraite. Plusieurs familles ont du mal à joindre les deux bouts. Pour celles-ci, économiser assez d'argent pour la retraite ressemble davantage à un rêve qu'à une possibilité réelle. Plutôt que de prendre des mesures pour assurer la sécurité financière des aînés, le gouvernement conservateur a préféré agir avec témérité en haussant l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, et en revenant sur sa décision de soutenir et d'élargir le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec.

À l'heure actuelle, plus d'un quart de million d'aînés vit sous le seuil de pauvreté. Si nous n'agissons pas maintenant, combien d'aînés supplémentaires vivront dans la pauvreté dans l'avenir?

« Une stratégie nationale sur le vieillissement en santé...améliorerait la qualité de vie des personnes âgées et des aidants naturels. » –Association des infirmières et infirmiers du Canada

Les conservateurs ont effectué des compressions dans le financement des soins de santé et ont annoncé unilatéralement qu'à l'avenir, le financement accordé aux provinces ne sera plus basé sur les besoins. Alors que les Canadiens vieillissent, nous avons besoin d'un système de santé solide et stable, qui alloue efficacement les fonds là où ils seront le plus utiles, et non pas d'une approche irresponsable qui ne tient pas compte des besoins des Canadiens.

Les aînés ont aussi besoin de logements adéquats et inclusifs, d'un milieu social positif qui favorise une bonne qualité de vie. Les populations les plus vulnérables ont quant à elles besoin d'un soutien plus ciblé.

Au cours des vingt prochaines années, le nombre d'aînés au Canada augmentera considérablement. Tout le monde devrait pouvoir vieillir dans la dignité. Il faut que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les aînés et leurs organisations, pour que cela devienne réalité.

Une stratégie nationale pour les aînés est un facteur clé dans le développement de politiques nationales en matière de santé, de logement et de sécurité financière. Pour cela, nos députés doivent reconnaître que les aînés canadiens attendent du leadership politique au niveau fédéral.

– Fédération Nationale des Retraités.

Nous devons mettre une stratégie en place dès maintenant pour répondre aux besoins des aînés canadiens. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, les coûts financiers alourdiront le fardeau financier qui pèse déjà très lourdement sur les jeunes générations.



Santé

L'accès à un système public de soins de santé de qualité est essentiel pour les aînés canadiens. Ils doivent composer avec les problèmes liés au vieillissement et ils doivent souvent faire face à de multiples problèmes de santé chroniques. Voilà pourquoi les aînés, dont le nombre est en croissance, requièrent une approche proactive en ce qui concerne les soins de santé. Une approche multidimensionnelle en matière de soins permettrait également d'alléger le fardeau que représentent les coûts des soins de santé.

Ce que devrait faire le gouvernement fédéral :

- ✓ S'assurer que les aînés aient un accès facile et rapide aux professionnels de la santé dont ils ont besoin.
- ✓ Accroître l'accès des aînés à des médicaments sur ordonnance abordables, sécuritaires et efficaces.
- ✓ Favoriser la collaboration avec les provinces et les territoires afin d'assurer un meilleur accès aux services de soins à domicile et à des soins de longue durée de qualité à un prix abordable.
- ✓ S'assurer que les amis et les membres de la famille qui s'occupent de leurs êtres chers âgés sur une base non officielle reçoivent une aide financière et un soutien adéquats.
- ✓ En collaboration avec les provinces, élaborer une stratégie nationale sur la santé neurologique, de manière à améliorer le soutien accordé aux aidants naturels et à accroître les investissements dans la recherche en neurologie.
- ✓ Collaborer avec les provinces pour s'assurer de répondre à la demande croissante de médecins et d'infirmières spécialisés en gériatrie.
- ✓ Établir une stratégie pancanadienne en matière de soins palliatifs et de fin de vie en collaboration avec les provinces et les territoires.

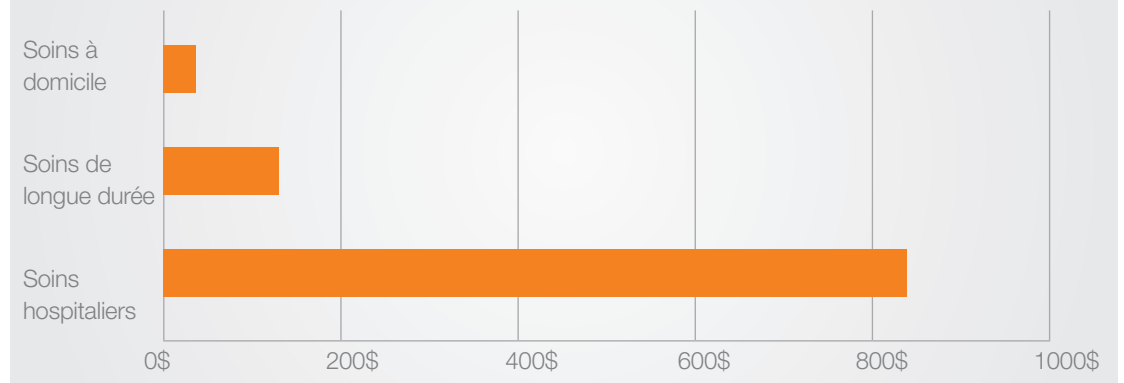
« Il n'y a que 242 gériatres certifiés au Canada...Personne ne sait quel en serait le nombre idéal, mais l'évaluation la plus conservatrice indique que nous avons besoin d'environ 700 gériatres alors que nous n'en formons que 15 à 25 par année. »

— Association médicale canadienne

« Certaines villes présentent déjà des besoins criants et grandissants en matière de logements sociaux pour les aînés. Les aînés sont sur des listes d'attente pour obtenir un logement social et risquent de devenir sans abri. »

—Fédération canadienne des municipalités

Coût des soins par jour (Source : Association médicale canadienne)



Le député néo-démocrate Claude Gravelle a déposé le projet de loi C-356 afin de créer une stratégie nationale sur la démence. Cette mesure appuie la demande de la Société Alzheimer, qui veut une approche nationale pour soutenir un plus grand nombre de personnes atteintes de la maladie et leurs soignants à l'échelle du pays.

La motion M-456, déposée par le député néo-démocrate Charlie Angus, demandant au gouvernement de mettre en place une stratégie pancanadienne en matière de soins palliatifs et de fin de vie a été votée par la Chambre des Communes en juin 2014.

Logement

Alors que les Canadiens vieillissent, ils ont besoin, pour avoir une bonne qualité de vie, de logements abordables et adéquats qui s'adaptent à leurs nouveaux besoins. Demeurer dans leur maison et dans leur communauté est une priorité pour nos aînés.

Ce que devrait faire le gouvernement fédéral :

- ✓ Investir dans le logement abordable, y compris dans les logements destinés aux aînés à faible revenu.
- ✓ Collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre des options de logement plus souples pour les aînés, afin de permettre aux couples de continuer à vivre ensemble le plus longtemps possible.
- ✓ Rendre plus abordables les rénovations domiciliaires visant à accommoder les aînés.

« Suite au gel des investissements du gouvernement fédéral dans le logement social en 1993, l'accessibilité aux logements locatifs a baissé brusquement dans les grandes villes. Résultat : les coûts des loyers ont grimpé en flèche et la qualité des logements a diminué. »

–Conseil consultatif national sur le troisième âge

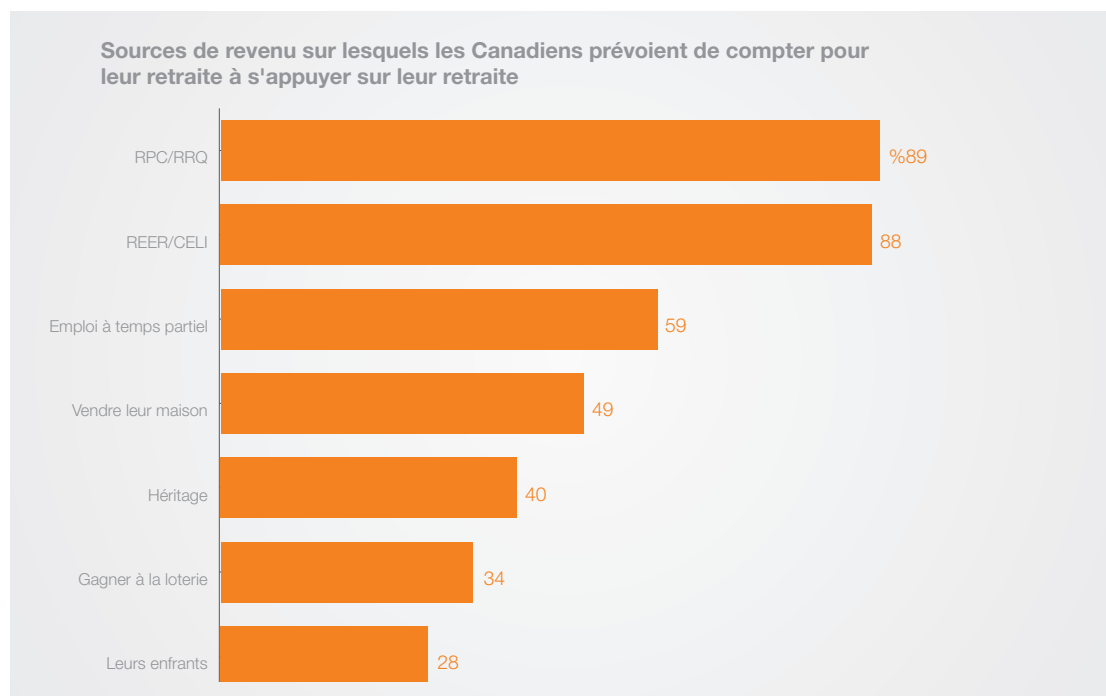
Le projet de loi C-400, déposé par la députée néo-démocrate Marie-Claude Morin, aurait obligé le gouvernement fédéral à travailler avec des partenaires pour créer une stratégie nationale relative au logement. Le projet de loi visait à s'assurer que tous les Canadiens aient accès à un logement sûr, adéquat, accessible et abordable. Malheureusement, le projet de loi a été rejeté par les conservateurs.

Sécurité financière

Trop de Canadiens n'ont pas assez d'épargne-retraite et ils sont beaucoup trop nombreux à vivre dans la pauvreté. Les aînés canadiens ne devraient pas avoir de difficulté à joindre les deux bouts.

Ce que devrait faire le gouvernement fédéral :

- ✓ Ramener à 65 ans l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG).
« Une amélioration réfléchie du RPC constitue la meilleure option pour régler le dilemme des épargnes insuffisantes. C'est la manière la moins coûteuse d'augmenter l'épargne-retraite [...] et cette option repose sur l'un des meilleurs régimes nationaux de pension au monde. »
-Paul Forestell, Mercer Canada
- ✓ Négocier avec les provinces afin d'améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime des rentes du Québec (RRQ). Une hausse modeste des cotisations au RPC/RRQ permettrait de financer une augmentation importante des prestations.
- ✓ Hausser le SRG pour s'assurer qu'aucun aîné ne vive sa retraite dans la pauvreté.



- ✓ Modifier la Loi sur l'équité en matière d'emploi afin d'inclure l'âgisme et lancer une campagne de sensibilisation pour dissiper les préjugés auxquels les travailleurs âgés sont confrontés.
- ✓ Collaborer avec les provinces afin de protéger les régimes de pension les régimes de pension.
- ✓ Mettre un terme aux politiques « payer pour payer » auxquelles ont recours certaines entreprises, limiter les frais des transactions au guichet automatique à 50 sous et s'assurer que toutes les banques offrent au moins une carte de crédit à faible coût avec un taux d'intérêt plafonnant à 5 % au-dessus du taux préférentiel.
- ✓ S'assurer que tous les aînés admissibles sont automatiquement inscrits pour recevoir le SRG.

Avec sa motion M-471, le député néo-démocrate Murray Rankin exhorte le gouvernement à agir immédiatement pour augmenter les prestations du RPC et du RRQ.

Qualité de vie

Les besoins fondamentaux (alimentation, logement et soins médicaux) sont extrêmement importants. Les aînés méritent aussi d'avoir une bonne qualité de vie, c'est pourquoi il faut mettre en place des initiatives pour améliorer leur qualité de vie.

La députée néo-démocrate Irene Mathyssen a déposé la motion M-530 demandant au gouvernement de créer un poste de défenseur des droits des aînés qui sera responsable de soulever les enjeux touchant les aînés dans les politiques et les programmes gouvernementaux.

Ce que devrait faire le gouvernement fédéral :

- ✓ Lutter contre la maltraitance des aînés par une approche globale qui inclut des programmes de prévention.
- ✓ S'assurer que les aînés peuvent avoir accès aux services nécessaires dans leur communauté. Pour cela, le gouvernement fédéral doit travailler en collaboration avec les provinces, les territoires et les municipalités.
- ✓ Créer un poste de défenseur des droits des aînés, de sorte que le bien-être des aînés se reflète dans les politiques et les programmes du gouvernement.
- ✓ Appuyer les initiatives provinciales et municipales qui visent à mettre en œuvre des centres de jour et des centres d'activités adaptés pour favoriser la santé physique et mentale des aînés.
- ✓ Créer des politiques qui favorisent une alimentation saine et un mode de vie actif, et renforcer la réglementation pour s'assurer que les aliments sont salubres, nutritifs et bien étiquetés.

Une nutrition saine et de bonnes habitudes alimentaires aident à prévenir les maladies et contribuent à réduire les besoins en médicaments et en soins. Un régime alimentaire sain permet aux aînés de préserver leur acuité mentale, d'être moins vulnérables aux maladies, de se rétablir plus rapidement, de conserver un meilleur système immunitaire, d'avoir plus d'énergie et de faire face aux maladies chroniques. Source : Agence de la Santé publique du Canada.

Société inclusive

Certains aînés font face à des épreuves qui peuvent rendre la retraite plus difficile. Parmi les groupes qui doivent relever des défis supplémentaires, il y a notamment les femmes, les membres des Premières Nations, les personnes handicapées, les membres de la communauté LGBTQ et les membres des communautés ethnoculturelles.

Ce que devrait faire le gouvernement fédéral :

- ✓ S'assurer que la langue ne soit jamais un obstacle qui empêche les aînés d'avoir accès à des programmes.
- ✓ Tenir compte des répercussions des politiques et des initiatives gouvernementales les aînées vivant en zones rurales ou éloignées et sur d'autres groupes marginalisés.
- ✓ Répondre aux besoins particuliers en matière de culture, de services sociaux et d'infrastructures des aînés qui font partie des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- ✓ Coopérer avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones pour s'assurer que les des aînés qui font partie des Premières Nations, des Inuits et des Métis ont accès aux soins de longue durée dont ils ont besoin.
- ✓ Adopter et promouvoir une charte protégeant les aînés qui font partie de la communauté LGBTQ et offrir de la formation pour le personnel pour créer un environnement bienveillant et inclusif.

La députée néo-démocrate Jinny Sims a déposé la motion M-528 demandant au gouvernement fédéral de s'assurer que la langue ne soit jamais un obstacle qui empêche les aînés d'avoir accès à des programmes.



Une Canadienne
gagnera en moyenne
400 000\$ de moins
qu'un Canadien au
cours de sa vie.

(Source : Statistiques Canada)



L'approche néo-démocrate

Favoriser un fédéralisme de collaboration

Un gouvernement néo-démocrate travaillera en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités, les gouvernements des Premières Nations, les aînés et leurs organisations afin d'amener des changements positifs pour les aînés.

La personne au cœur des priorités

Les néo-démocrates croient que le gouvernement doit faire de la réponse aux véritables préoccupations des Canadiens une priorité. Nous nous assurerons donc que les aînés et leurs soignants aient toujours voix au chapitre en ce qui concerne la prestation des programmes et des services.

Optimiser les ressources

Nous devons faire les investissements qui ont la plus grande portée et nous assurer que les ressources existantes sont allouées le plus efficacement possible. Pour ce faire, il faut adopter une approche stratégique, plutôt que d'effectuer des compressions aléatoires.

Penser à long terme

Les jeunes d'aujourd'hui sont les aînés de demain. Le chômage élevé chez les jeunes, la stagnation des revenus et les inégalités grandissantes sont autant de facteurs qui empêchent les Canadiens d'épargner pour leur retraite. Les néo-démocrates auront une vision à long terme et ne prendront pas des décisions irresponsables à court terme, mais ayant des coûts importants à long terme.

Reconnaître les contributions

Les néo-démocrates reconnaissent le vaste éventail de capacités et de ressources des aînés canadiens. Nous croyons qu'il faut promouvoir l'inclusion et la contribution des aînés à la société canadienne.

Tenir compte des données dont nous disposons

Toutes les politiques doivent reposer sur les meilleures données disponibles. Il faut s'assurer de tirer le maximum des initiatives efficaces et cibler tous les programmes judicieusement.